



Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux **ARPA**

10 rue Sorgentino 06300- NICE ☎04.93.26.29.70

Association reconnue d'utilité publique par décret du 26/07/2006 n° 0600157D

SIRET -439 608 3156 00014 APE 913E ☎ <http://arpa-animaux.com/>

Sep 2011

Cher(e) Ami(e),

Samedi 3 septembre. Appel d'une vétérinaire désespérée : « Monsieur X m'a demandé d'euthanasier sa chienne parce qu'elle est vieille et qu'il n'en veut plus. Aucune des associations que j'ai contactées n'accepte de la prendre vu son âge, et moi je me refuse à la piquer. Vous êtes mon seul espoir ».



« NOUCHKA » 14 ans

***Regardez cette chienne ! Qu'auriez-vous fait ?***

Comme nous sans doute. Eh oui, nous l'avons sauvée et elle est maintenant en sécurité parmi les autres - tant d'autres ! - animaux que nous mettons à l'abri, faute de refuge, dans des pensions privées.

Labrador douce et gentille, NOUCHKA n'a besoin que d'amour et d'un vrai foyer qu'elle n'a pas eu. S'il vous plaît, offrez-le lui, adoptez-la ! Elle vous rendra tout ce que vous lui apporterez.

Mais pourquoi évoquer spécialement NOUCHKA ? Ferait-elle exception parmi les animaux dont nous avons la charge ?

En aucune façon . Elle en est au contraire le symbole même, celui des animaux dont les autres ne veulent pas et que ***nous sauvons.***

Alors si, d'une manière ou d'une autre, vous voulez nous aider (adopter un chien ou un chat, le parrainer, faire un don ou une donation), contactez-nous et, mieux encore, venez nous voir. Nous pourrions de cette façon vous faire connaître de multiples exemples vivants (en pensions, en famille d'accueil et jusque dans notre permanence) d'animaux refusés qui seraient morts sans nous : sortis de fourrière et pas assez « jolis » pour d'autres, accidentés et tombés de fenêtres que nous avons fait opérer, malades que nous nous avons soignés et guéris, braves pépères et mémères doux et affectueux qui n'avaient que le « tort » d'être vieux, chiens ou chats recueillis en catastrophe pendant le week-end, la liste serait longue ....

Mais nous en avons bien sûr aussi des jeunes car eux non plus n'échappent pas à l'abandon.

Ainsi, vous le voyez, vous aurez le choix et vous pourrez alors de vive voix ou de vos yeux prendre connaissance concrètement de ces multiples situations dont, d'habitude, nous vous fournissons dans nos courriers de longues listes...

**Bien sûr vous pouvez nous aider ! Qui d'autre que vous pourrait le faire ?**

Certes, l'avenir à long terme ne nous inquiète pas car nombre d'entre vous ont déjà testé pour ARPA et nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

En fait, vous le savez, c'est dans le court terme que nous devons tenir, nous avons un cap difficile à passer, et nous faisons, croyez le bien, toutes les économies possibles. Il n'empêche: le poids des pensions (près de 120.0000 euros en 2010) est écrasant et c'est un coût qu'il nous faut sur 2011 et 2012, réduire au moins de 50%.

### Comment ?

Pour les chats, nous n'avons pas renoncé à notre projet de « maison des chats », mais celui-ci, si nous le réalisons, prendra de toutes façons et pour de multiples raisons beaucoup de temps.

**C'est donc dans l'actualité que nous devons agir.** Pour cela :

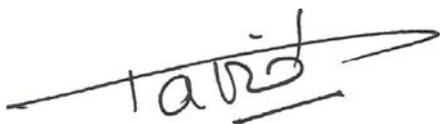
Sachant que chaque chien adopté nous permettra d'économiser plus de 2000 euros par an et chaque chat adopté plus de 500 euros par an, nous vous demandons, comme à chacun de nos adhérents et, par votre intermédiaire, aux sympathisants amis des animaux que vous connaissez :

- Soit, si vous le pouvez, d'adopter un de nos chiens et chats
- Soit, et selon vos moyens de nous faire un don
- Soit de parrainer un chien ou un chat par virement bancaire mensuel
- Soit enfin, si vous envisagez à l'avenir de faire peut être un legs pour ARPA, d'anticiper une part de celui-ci par une donation dans le court terme.

Tous vos concours, comme toutes vos idées et suggestions, seront bienvenus.

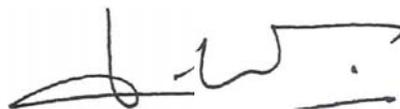
Nous avons confiance en vous.

Avec notre amitié et notre reconnaissance.



**Anne-Marie DAVID**

Directrice



**Jacques LEBOUCHER**

Président

---

### BON DE SOUTIEN

**NOM.....PRENOM.....**

**Adresse Complète.....**  
.....  
.....

**Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros**

**Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.**

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adresse en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros).

Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011**

**DE 10H A 17H NON STOP**

**Grande Kermesse Braderie** à la salle Paroissiale de l'église Jeanne d'Arc (Nice Nord) située rue Caroline (2ème rue à gauche après l'église). Possibilité de parking face à l'église (gratuit le dimanche). Buvette et buffet sur place.

**LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 A 20H**

A 20 heures, **Dîner dansant** au Restaurant « LES PALMIERS » à Nice Nord, 1, avenue Palmiers/ Henri Dunant. 30 euros par personne (apéritif, vin et café compris).

Possibilité de menu végétarien. Merci d'adresser votre réservation avec le bulletin ci-joint à notre permanence.

**RESERVATION POUR LE REPAS DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2011**

**à 20h**

**Restaurant « Les Palmiers »**

**1, Avenue Palmiers - Henri Dunant-06000 NICE**

**NOM..... PRENOM.....**

**Je désire réserver .....repas à 30 euros dont .....repas végétariens.**

**Je joins ..... euros par chèque à l'ordre de l'A.R.P.A.**

**Chèque à adresser à : « L'Alliance pour le Respect et la Protection des animaux »**

**10, Rue Sorgentino – 06300 NICE**